

FICHE DE POSTE

Agent des espaces verts

IDENTIFICATION DU POSTE

Mission générale

Sous la responsabilité et l'autorité du chef de service des espaces verts, l'agent effectue l'entretien des espaces urbains et des espaces verts dans le respect de la qualité environnementale et paysagère des sites de la commune de Nogent, de la Communauté d'Agglomération.

III. Description des activités :

III/1. Activités principales

Espaces Verts de la Commune et Communauté d'Agglomération

- Tondre les espaces verts
- Débroussailler et désherber les espaces verts et voies publiques
- Fleurissement saisonnier de la ville
- Arroser les espaces verts selon un plan déterminé
- Tailler et élaguer les arbres et les haies
- Démousser la voirie et les espaces publics
- Assurer la propreté du domaine communal notamment en prélevant les déchets (feuilles, dépôts sauvages, encombrants, sacs, etc...)
- Détecter les agents parasites et réaliser les traitements biologiques adéquats
- Nettoyer et entretenir les véhicules et matériels utilisés
- Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents
- Renseigner les fiches journalières d'activités
- Rendre compte à sa hiérarchie des informations collectées sur le terrain

Voirie

- Réfection, création de massifs
- Viabilité hivernale
- Balayage

III/2. Activités occasionnelles :

Participation aux préparations d'évènements et manifestations

- Transporter et installer le matériel (tables, chaises...)
- Monter et démonter le podium, stands, rotondes, ...
- Préparation, participation aux manifestations communales
- Assistance aux différents services culturels et sportifs

MODALITES D'EXERCICE DES ACTIVITES DU POSTE

Organisation du travail, temps de travail et horaires du poste :

- ♦ Durée du travail :

La durée de travail hebdomadaire est de 35h00.

♦ Horaires de travail :

Les agents peuvent être amenés à travailler le samedi et le dimanche en fonction des manifestations et à la demande de la hiérarchie. Ils sont aussi d'astreinte en période hivernale.

Compétences relationnelles :

- Être sociable, discret, courtois
- Être autonome, réactif, organisé
- Savoir travailler en équipe
- Discrétion professionnel, devoir de réserve
- Sens du Service Public

IV. Formations souhaitées :

- Diplôme dans le domaine des espaces verts (CAP, BP, ...)
- Permis B
- Permis C souhaité
- CACES et Permis E (facultatif)

Rémunération statutaire et régime indemnitaire afférent
Tickets restaurants + CNAS + prime de fin d'année

Poste à pourvoir le 02/01/2019

Envoi des candidatures à :

- Mairie de Nogent
Place Charles De Gaulle
BP 1
52800 NOGENT

Ou

- rh@villedenogent52.com